

Priorités d'intervention 2021-2022 de la MRC L'Assomption

Étant donné la pleine compétence dorénavant reconnue à la MRC de L'Assomption pour favoriser le développement local et régional sur son territoire et la signature d'une entente avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relative au Fonds Régions et ruralité.

Prenant appui sur l'**énoncé de vision stratégique 2031** de la MRC de L'Assomption, et en cohérence avec les orientations et objectifs de son schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), voici les priorités d'intervention de la MRC pour l'utilisation du Fonds Ruralité et régions.

Énoncé de vision stratégique 2031 (SADR)

« Assumer pleinement son rôle de pôle social, culturel et économique pour une contribution durable au sein de la communauté lanadoise et métropolitaine de Montréal »

Volet d'intervention	Priorités d'intervention
ÉCONOMIE	<p><i>Prenant appui sur les orientations de CIENOV et sa vision :</i></p> <p><i>« Accélérer la conversion économique de la MRC en orientant le développement vers des secteurs économiques à forte valeur ajoutée et en misant sur le capital humain, l'innovation et une utilisation optimale de l'espace de développement »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la croissance économique du territoire en offrant les services de première ligne aux entreprises en phase de lancement et/ou de croissance. ➤ Accompagner les entreprises structurantes du territoire dans leur planification afin de favoriser la création d'emplois de qualité et à valeur ajoutée. ➤ Soutenir le déploiement des grands projets économiques identifiés dont prioritairement Zone Agtech et CIETECH. <p><i>Afin d'assurer le développement de la zone agricole et prenant appui notamment sur certaines orientations du Plan de développement de la zone agricole (PDZA):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'innovation et la création de richesses pour les productions agricoles. ➤ Consolider notre pôle de recherche et de développement en agriculture et en biologie végétale. ➤ Maximiser les retombées de l'agriculture périurbaine.
COMMUNAUTÉS ET MILIEU DE VIE	<p><i>Prenant appui sur les orientations relatives à l'amélioration du milieu de vie du SADR :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la participation active des communautés et de tous les citoyennes et citoyens ➤ Favoriser le développement d'un milieu de vie de qualité. ➤ Maintenir une concertation régionale.
CULTURE PATRIMOINE ET ATTRAITS	<p><i>Prenant appui sur les orientations relatives à l'amélioration du milieu de vie du SADR et sur les objectifs de la Politique cadre en culture :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir le dynamisme culturel et le développement de nos attraits. ➤ Renforcer notre identité. ➤ Mettre en valeur notre patrimoine humain et bâti.
ENVIRONNEMENT	<p><i>Prenant appui sur les orientations relatives aux éléments environnementaux du SADR :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Protéger et de mettre en valeur les ressources naturelles de son territoire.